



Faites reconnaître  
vos compétences

Eligible  
CPF



# CQP Installateur mainteneur de système de pompe à chaleur

Le CQP (Certificat de qualification professionnelle) est une certification professionnelle créée, délivrée par les professionnels. Il reconnaît et certifie les compétences des salariés par les professionnels des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

L'installateur – mainteneur de système de pompe à chaleur maîtrise ce domaine en assurant une expertise globale lui permettant d'intervenir sur l'ensemble des points de l'installation : aéraulique, plomberie/chauffage, électricité/régulation.

Sous la responsabilité de sa hiérarchie, il est capable d'assurer l'organisation et la réalisation des travaux d'installation ou de maintenance de système de pompe à chaleur.



## Quelles compétences ?

- Organiser son intervention d'installation ou de maintenance en système de pompe à chaleur
- Réaliser les travaux d'installation ou de maintenance de système de pompe à chaleur

## Comment valider le CQP ?

- La formation continue (formation courte ou en alternance)
- La VAE : validation des acquis de l'expérience

## Comment accéder au CQP ? \*

Idéalement le candidat dispose de compétences de base dans le domaine de la plomberie et/ou du chauffage et/ou de la couverture et/ou de l'électricité.

\* (hors vae)

## Quel niveau ?

- Niveau III Position 1 dans la convention collective Nationale des Ouvriers du Bâtiment
- Niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles inscrit à France Compétences sous le N° RNCP39357.

Pour aller plus loin



Vous souhaitez en savoir davantage ?  
RDV sur le site de la FFB